

Le Logement social en Aquitaine



Actualité du logement

Recours, aménage et habitat
Énergie et climat
Développement durable
Prévention des risques
Urbanisme, transports et voirie

Présent
pour
l'avenir

Direction
régionale de
l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
d'Aquitaine

Réunion conjoncture
CEBATRAMA 1/07/2010



L'actualité du logement

Le Plan de cohésion sociale (PCS) lancé en 2005 pour 3 ans est aujourd'hui terminé. Destiné à palier l'inadéquation entre l'offre de logements et les besoins et ressources des ménages, le PCS présente en Aquitaine un bilan positif.

Dans le cadre du Plan Bâtiment, le pacte de solidarité énergétique introduit la notion de solidarité écologique.

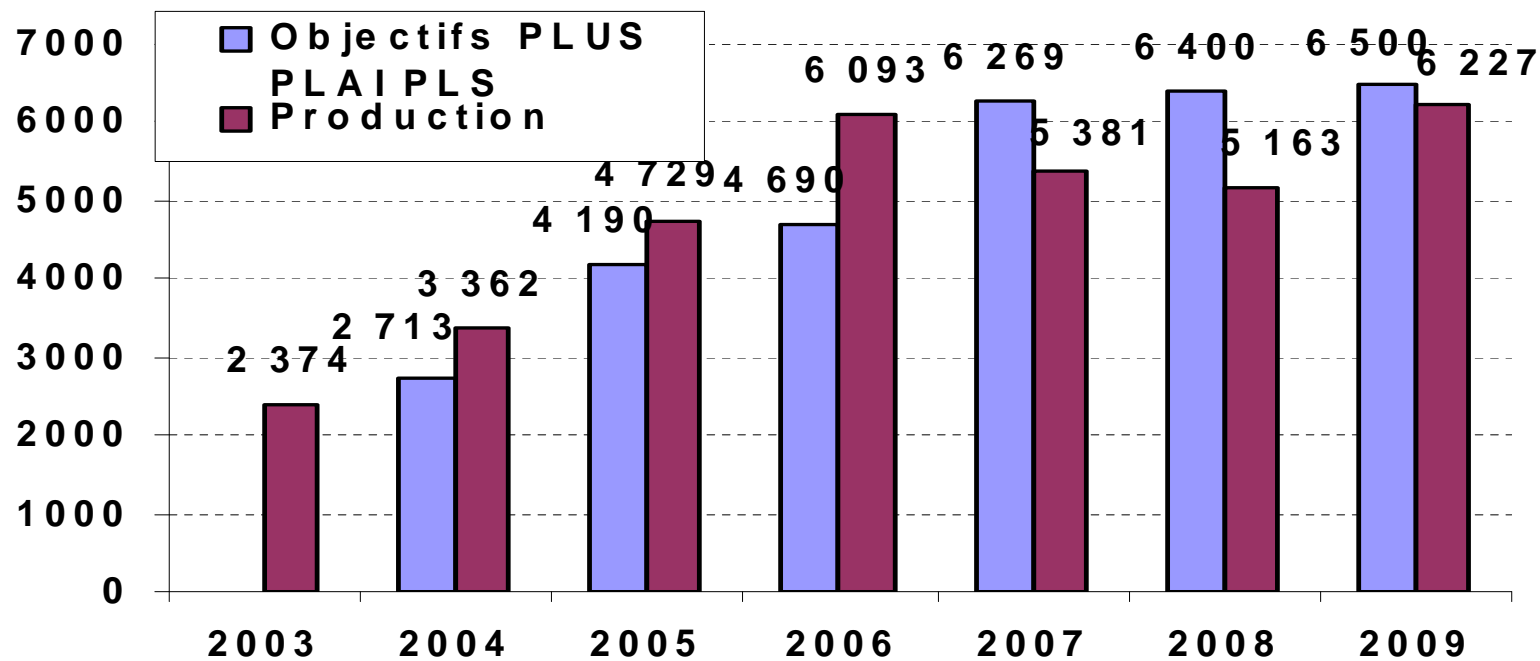


Le Plan de Cohésion Sociale parc social public (Bilan)

- Le PCS a eu un impact très positif en Aquitaine sur la production de logements sociaux : en 5 ans ont pu être financés 27 593 logements, soit une moyenne de 5 518 logements par an, soit plus du double des financements réalisés 2003.
- Cette augmentation quantitative s'est doublée d'une amélioration qualitative de la production : à partir de 2007, la production de logements sociaux s'est réajustée progressivement sur les besoins des ménages (PLUS), avec une accentuation des logements très sociaux (PLAi), dès 2007, sous l'impulsion de la loi du 5 mars 2007, instituant le droit au logement opposable.

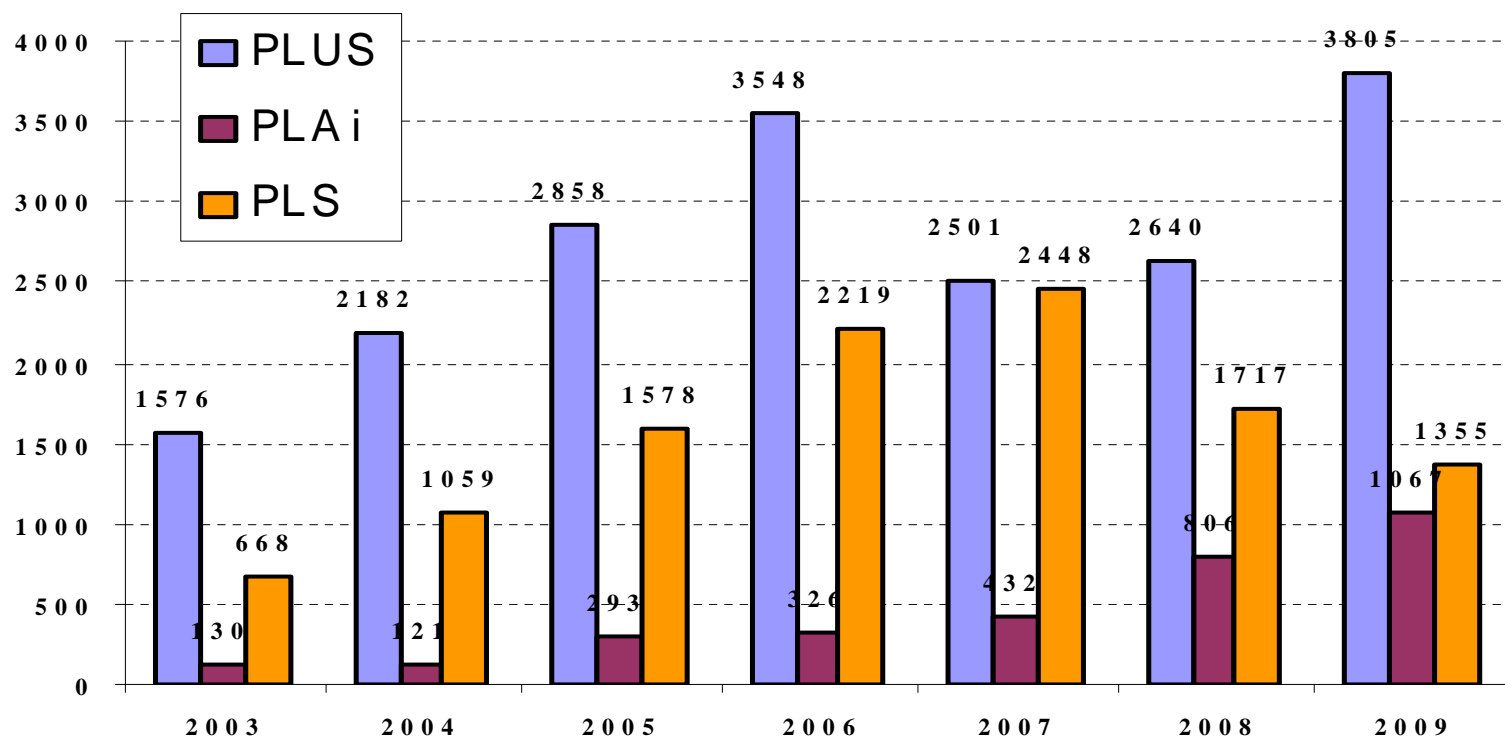
Le parc social public

Une augmentation de la production de logements sociaux entre 2005 et 2009...



Le parc social public

Recentrée vers des logements très sociaux





Financement 2009 du logement social public

Territoires de programmation (ou de compétence)	PLUS	PLAI	PLS	Total
CG Dordogne	254	92	30	376
Gironde (hors CUB)	823	280	276	1379
CU Bordeaux	1664	372	474	2510
Landes	248	109	158	515
Lot et Garonne	105	37	12	154
CG Pyrénées Atlantiques	342	37	141	520
CA Pau Pyrénées	198	91	142	431
CABAB	171	49	122	342
Total régional	3805	1067	1355	6227



Le Plan bâtiment Grenelle

Constat pour le bâtiment

Bâtiment :

23 % des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES),
43 % de l'énergie finale consommée

Objectif d'évolution des émissions de GES de 1990 à 2050 :

- Division par 4 des émissions de GES en 60 ans soit 3%/an,

Création d'une mission : Plan Bâtiment Grenelle



Plan bâtiment Grenelle - objectifs

Bâtiments neufs

- ✓ **50 kWhep/m² par an, dès 2012**
(2010 pour tertiaire et bâtiments publics)
- ✓ **Energie positive en 2020**

Rénovation des bâtiments existants

- ✓ Logements privés : dès 2013 (performance moyenne: **250 kWhep/m² par an**)
- ✓ Logements sociaux : rénover les plus énergivores (performance moyenne : **170 kWhep/m² par an**)
- ✓ Tertiaire privé : performance moyenne de **530 kWhep/m² par an**
- ✓ Bâtiments de l'Etat : audits 2010, engagement travaux 2012, objectif 2020

Mobilisation des acteurs professionnels

- ✓ information, formation, opération-pilotes

Développement de la recherche



Plan bâtiment Grenelle - Outils

Bâtiments neufs

- ✓ RT 2012, RT des bâtiments existants
- ✓ Labels THPE, BBC

Rénovation des bâtiments existants

- ✓ incitations financières : crédit d'impôt, intérêts d'emprunts, éco-prêt 0%, éco-prêt 1,9% logement social, verdissement PTZ,...
- ✓ Mesures pour les copropriétés
- ✓ ingénierie MEEDDM sur bâtiments Etat

Formation des acteurs professionnels

Dispositif FEEBAT

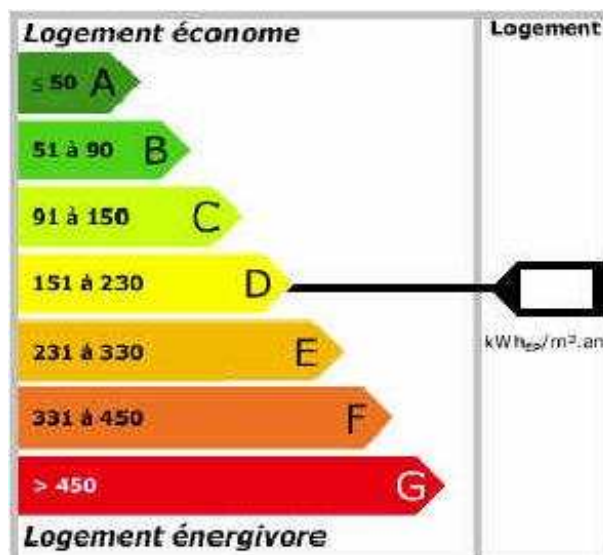
Développement de la recherche

PREBAT

Solidarité écologique dans le logement

Parc public de logements sociaux

Obj LG1 : 800 000 logements (classes E F et G) vers 150kwh_{ep}/m² d'ici 2020





Solidarité écologique dans le logement : parc social public

En Aquitaine : 24 000 logements concernés

{Base étude régionale diagnostic (AROSHA)} répartis ainsi :

26 % du parc classé E F G et 42% du parc en classe D

✓ Aides publiques :

prêt CDC, fonds FEDER , dégrèvements TFPB élargi aux éco rénovations, certaines collectivités locales (Région, EPCI parfois,...)

✓ Participation du locataire aux économies d'énergie, plafonnée à 50% des économies réalisées (cf. loi Molle du 25 mars 2009)



Solidarité écologique dans le logement : Parc social privé

Aides publiques : éco-prêt à 0%, crédit d'impôt, verdissement PTZ acquisition dans l'ancien, TVA 5,5%, collectivités locales (sur critères),...

Autres : ADEME, Anah

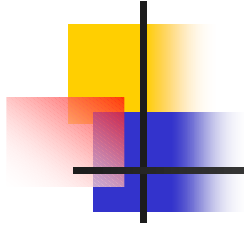
Limite de ces aides : exclusion des plus démunis

⇒ **Pacte de solidarité écologique (V. Létard) janv 2010**

Mise en place du fonds de solidarité énergétique géré par l'Anah (désormais en DREAL):

Obj : 300 000 propriétaires occupants en situation de forte précarité énergétique d'ici 2017,

Et - 30 % consommations énergétiques



Merci de votre attention.